

Le secrétaire général

Direction des ressources humaines
Bureau des recrutements collectifs
Affaire suivie par Alexandre Guimiot
☎ 01 72 60 55 55
alexandre.guimiot@conseil-etat.fr
Référence : SG/DRH/BRC/MRSE VAP INT 2027

Paris, le **26 JUIN 2026**

Le secrétaire général du Conseil d'Etat

à

Madame la maîtresse des requêtes
en service extraordinaire
et
Messieurs les maîtres des requêtes
en service extraordinaire

Objet : Intégration au titre de l'année 2027 d'un maître des requêtes ou d'une maîtresse des requêtes en service extraordinaire (voie action publique) en application des dispositions des articles L. 133-12 et L. 133-12-4 du code de justice administrative, et de l'article 9 de l'ordonnance n° 2021-702 du 2 juin 2021 portant réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'Etat et des règles de recrutement et de mobilité des membres des juridictions administratives et financières.

En application des dispositions du quatrième alinéa de l'article 9 de l'ordonnance n° 2021-702, des articles L. 133-12 et L. 133-12-4 du code de justice administrative, les maîtres et maîtresses des requêtes en service extraordinaire ayant exercé leurs fonctions pendant une durée de dix-huit mois peuvent être nommés au grade de maître des requêtes sur proposition de la commission d'intégration mentionnée à l'article L. 133-12-3 du même code. Un poste est ouvert au titre de l'année 2027.

Critères d'évaluation des candidatures (conformément aux lignes directrices arrêtées par la Commission d'intégration en application de l'article L. 133-12-4 du code de justice administrative) :

- l'excellence contentieuse et administrative, à travers notamment une expérience réussie en section du contentieux et en section administrative ;
- les qualités relationnelles et humaines garantissant une bonne intégration et la capacité de participation à des délibérations collégiales ;
- la compréhension des exigences déontologiques attachées aux fonctions ;
- le sens et le goût de l'action publique ;
- la capacité de participer à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques dans des fonctions à l'extérieur du Conseil d'Etat ;
- la diversité des expériences antérieures ;
- à mérite égal, la contribution à la diversité des profils des membres.

Documents à fournir

- une lettre de motivation ;
- un curriculum-vitae.

Procédure et calendrier

Les candidatures sont à adresser exclusivement par courriel, jusqu'au **lundi 27 juillet 2026 inclus**, à l'adresse suivante : recrutements-membres-CE@conseil-etat.fr.

Chaque candidat sera auditionné les mercredi 17 septembre, 30 septembre ou 7 octobre, par la commission d'intégration prévue à l'article L. 133-12-3 du code de justice administrative. Le dossier qui sera remis aux membres de la commission comportera, outre votre curriculum vitae et votre lettre de motivation, une appréciation d'une dizaine de lignes de vos présidents respectifs. Sur votre demande, cette appréciation pourra vous être communiquée après délibération de la commission.

Conformément à l'article L. 133-12-4 de ce même code, la commission arrête le nom du candidat retenu.

Toutès les informations utiles seront disponibles sur la page du site internet du Conseil d'Etat dédiée à ce recrutement, [https://www.conseil-etat.fr/integration maitre et maitresse des requetes en service extraordinaire-voie-action-publique](https://www.conseil-etat.fr/integration_maitre_et_maitresse_des_requetes_en_service_extraordinaire-voie-action-publique). Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Mme Cécile Vaullerin, secrétaire générale adjointe du Conseil d'Etat (cecile.vaullerin@conseil-etat.fr), et pour les aspects administratifs et financiers à Mme Cécile Roy-Fastré, cheffe du bureau des membres (cecile.roy@conseil-etat.fr).



Thierry-Xavier Girardot